

Newsletter # 6 - Janvier 2026



Les actus du CLS Pau Béarn Pyrénées



L'un des objectifs stratégiques du Contrat Local de Santé Pau Béarn Pyrénées est de faciliter l'accès à une offre de soins de proximité des habitants de Pau agglomération (accès à un médecin traitant et à un médecin spécialiste dans un délai approprié à leur besoin). Bien accueillir les étudiants internes en médecine et leur faire découvrir les atouts de notre territoire contribue à cette stratégie. S'ils se plaisent chez nous, cela leur donnera envie de venir s'y installer lorsqu'ils seront diplômés.

Deux fois par an, le Centre Hospitalier de Pau et le centre Hospitalier des Pyrénées accueillent plus de 120 internes. Avec la Ville de Pau, ils organisent une soirée des internes, soirée d'accueil destinée à mieux faire connaître le territoire et à renforcer l'attractivité de l'agglomération pour les futurs médecins. L'événement, réunissant élus, directions hospitalières et internes, s'inscrit dans une stratégie plus large de soutien à la démographie médicale.

Les hôpitaux palois mènent une politique d'accueil structurée : demi-journées dédiées, packs de bienvenue, livret pour les juniors, et sensibilisation précoce des étudiants en médecine. La Ville complète cette démarche par la création d'une mission dédiée à la démographie médicale, un appui administratif et logistique aux professionnels, la mise à disposition de logements à tarif préférentiel et un rôle de facilitateur dans les projets de pôles de santé.

Dans un contexte national tendu d'accès aux soins, l'agglomération anticipe le vieillissement des médecins, notamment en médecine générale et dans certaines spécialités. Les études montrent que les choix d'installation dépendent fortement des lieux de formation et de stage, mais aussi de critères personnels : qualité de vie, services publics, emploi des conjoints, réseaux familiaux et amicaux. L'accueil et l'intégration des internes constituent ainsi un levier essentiel pour prévenir la désertification médicale et renforcer l'offre de soins du territoire.





ZOOM SUR UNE ACTION DU CLS

PEPS : QUAND L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DEVIENT UN VÉRITABLE OUTIL DE SANTÉ

Le dispositif PEPS (Prescription d'Exercice Physique pour la Santé) s'impose aujourd'hui comme un levier essentiel pour encourager la pratique d'activités physiques régulières. Déployé en Nouvelle-Aquitaine, il permet aux médecins de prescrire de l'exercice physique de la même manière qu'un traitement classique, afin d'accompagner les personnes sédentaires ou vivant avec une pathologie chronique.

Concrètement, après une consultation, le médecin oriente le patient vers un pôle d'évaluation pour qu'une suite puisse être donnée à la prescription.

Sur le secteur de Pau Agglomération, ce sont les Maisons Sport Santé Léo Lagrange et Réseau Sport 64 qui assurent cette mission.

Le bénéficiaire y sera accueilli par un enseignant en Activité Physique Adaptée qui, après analyse de la prescription, proposera une évaluation initiale (condition physique, questionnaires et entretien motivationnel). À l'issue de ces étapes, un projet d'activité physique est élaboré avec le bénéficiaire tenant compte de ses besoins, capacités, attentes et moyens. Une orientation sera alors proposée vers des séances encadrées par des éducateurs sportifs spécifiquement formés pour assurer sécurité et progressivité.

Le PEPS facilite ainsi l'accès à un accompagnement structuré, rassurant et pensé pour favoriser la reprise en douceur. Au-delà de l'amélioration de la condition physique, les bénéfices sont multiples : diminution de la sédentarité, réduction des risques liés aux maladies chroniques, prévention des rechutes, maintien de l'autonomie, lutte contre l'isolement et amélioration du bien-être global.

En intégrant au cœur du parcours de soin, le dispositif PEPS illustre la place croissante de l'activité physique dans la prévention et l'accompagnement thérapeutique. Une démarche simple, accessible et profondément efficace pour remettre le mouvement au service de la santé.

L'action inscrite dans le Contrat Local de Santé Pau Béarn Pyrénées a pour but de déployer ce dispositif. Elle est co-pilotée par le SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement, et au Sport), l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'association ICA Santé 64. Son objectif est de promouvoir la prescription d'exercice physique pour la santé auprès des professionnels de santé, des patients et des collectivités. Elle vise également à poursuivre le maillage du territoire afin de garantir que toute personne habitante de Pau agglomération puisse bénéficier d'un programme sportif adapté d'activité physique. Elle vise par ailleurs à garantir le suivi des patients et le retour aux médecins, et d'évaluer l'impact de l'activité physique sur la santé des bénéficiaires qui auront intégré le dispositif.

Depuis le démarrage de ce CLS en 2022, le dispositif PEPS a vu croître l'intérêt des habitants et de nombreuses structures proposant de l'activité physique adaptée souhaitent également intégrer le dispositif. Le nombre de prescriptions est également en augmentation.

Cette action s'inscrit dans une démarche de continuité de prise en charge dans le parcours de soins. Elle a su déployer une belle dynamique territoriale, et elle participe à l'amélioration de la santé globale des bénéficiaires résidants sur le territoire de l'agglomération paloise.

Coordonnées :

Coordonnateur territorial du PEPS : Thomas Barokas / coordo64@peps-na.fr

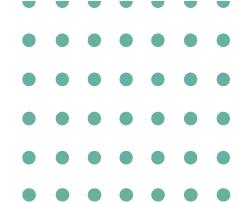
SDJES 64 : chrystelle.haisaguerre@ac-bordeaux.fr

ARS/ Florence Perrin : ars-dd64-sante-Publique@ars.sante.fr





3 QUESTIONS LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE DU HAMEAU (MSP DU HAMEAU)



Pouvez-vous vous présenter ?

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) du Hameau a été créée en 2022 au cœur des quartiers de l'Ousse des Bois et Berlioz. C'était la première Maison de Santé sur Pau. Elle fait l'objet d'un Accord Conventionnel Interprofessionnel avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et l'Agence Régionale de Santé, qui lui permet ainsi de bénéficier de rémunérations communes dans le but de développer la prise en charge coordonnée des patients sur la médecine de premier recours.

L'idée de cette Maison de Santé remonte à une quinzaine d'années où 5 médecins généralistes et deux cabinets infirmiers libéraux avaient déjà l'envie de travailler ensemble. Aujourd'hui, cette Maison de Santé regroupe une vingtaine de professionnels de santé qui croient en la force du collectif : médecins généralistes, pharmaciens, kinésithérapeute, orthophonistes infirmiers libéraux et infirmière Asalée...

Tous les professionnels de santé de la structure partagent un même logiciel métier afin de mieux communiquer.

Dans cette structuration, le respect de l'anonymat et du secret médical reste un élément cardinal.

Cette organisation permet par exemple d'élargir les plages d'accueil sur les cabinets médicaux avec la mise en place de créneaux d'urgences et une permanence des soins tous les jours de la semaine jusqu'à 19h, ainsi que le samedi matin.

En partageant leurs compétences, ils souhaitent mieux coordonner les parcours des patients, chacun avec sa spécialité, mais toujours ensemble : chaque mois, les professionnels se réunissent pour échanger sur des situations cliniques ou sociales de certains patients.

En quoi la maison de Santé du hameau est-elle une actrice locale de santé publique ?

La Maison de Santé est aussi un lieu tout à fait adapté pour faire de la prévention afin de stimuler des changements d'habitudes de vie pour une meilleure santé.

Cela se traduit par des actions in situ ou aller-vers comme :

- la co-animation d'ateliers collectifs : tabac, groupe de marche, PaPoTo soutien à la Parentalité...
- des actions de Santé Publique : dépistage organisé (sein, col de l'utérus et colo-rectal) avec Octobre Rose, mais aussi la vaccination ...
- la mise en œuvre de protocoles pluri-professionnels sur différents thèmes : détection précoce des troubles du neuro-développement chez l'enfant, le patient lombalgique, le repérage et l'accompagnement de l'enfant en surpoids

- des actions de formation EPLL « Ensemble Pour Le Langage » auprès des personnels de la petite enfance par un orthophoniste

- des consultations de prévention sur les grands thèmes : diabète de type 2, les risques cardio-vasculaires (surpoids, hypertension artérielle, hypercholestérolémie...), l'asthme et la broncho-pneumopathie chronique obstructive, et donc du sevrage tabac.

Comment la Maison de Santé du Hameau s'inscrit-elle dans son environnement ?

La Maison de Santé permet aussi de développer des collaborations avec les structures environnantes telles que la MJC Berlioz, le Centre Social du Hameau, , la Maison de l'Enfance Marancy, le Souffle 64, le CRCDC, la Maison de la Nutrition des Pyrénées...mais aussi de tisser des liens avec les professionnels spécialisés de second recours des établissements de proximité tels que l'Hôpital ou les cliniques.

Pour conclure, la Maison de Santé reste un endroit d'attractivité pour les médecins qui souhaitent développer ce mode d'exercice coordonné. Aujourd'hui, les médecins de la Maison de Santé accueillent des internes en médecine générale dans le but de susciter des vocations.

C'est un cadre qui favorise l'entraide et redonne du sens à notre métier.

<https://www.msp-du-hameau.fr/>



Portée depuis 2018 par le Centre Hospitalier des Pyrénées, la coordination du Conseil Local de Santé Mentale est désormais assurée par les services de l'agglomération Pau Béarn Pyrénées, à l'instar du Contrat Local de Santé. Le territoire retenu est celui des 31 communes de l'agglomération.

Initiés par la loi 2016-41 du 26 janvier 2016, les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) sont des espaces de concertation et de coordination impliquant les élus, les acteurs de la psychiatrie, les personnes concernées et leurs aidants et tous les acteurs du territoire œuvrant dans le champ de la santé mentale (emploi, logement, social, culturel, etc.).

Les principaux objectifs d'un CLSM sont d'établir un état des lieux des ressources et besoins sur le territoire de l'agglomération en santé mentale ; de favoriser l'accès et la continuité des soins en particulier l'articulation ville /hôpital ; de définir des actions de prévention, de favoriser l'autonomie et l'insertion des personnes ; de lutter contre la stigmatisation et promouvoir la santé mentale. Enfin le CLSM permet de favoriser le décloisonnement des acteurs et leur coordination, en particulier dans le cas de situations complexes.

Le CLSM s'organise autour d'un comité de pilotage, d'une assemblée plénière et de groupes thématiques de travail constitués en fonction des orientations décidées par le comité de pilotage.

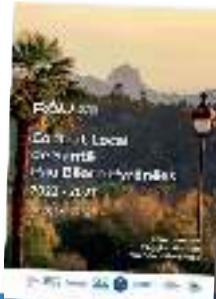
Les trois axes retenus pour 2026 sont : la santé mentale des jeunes, la promotion de la santé mentale et le recensement des instances de gestion de situation complexes.

Pour plus d'information contactez :

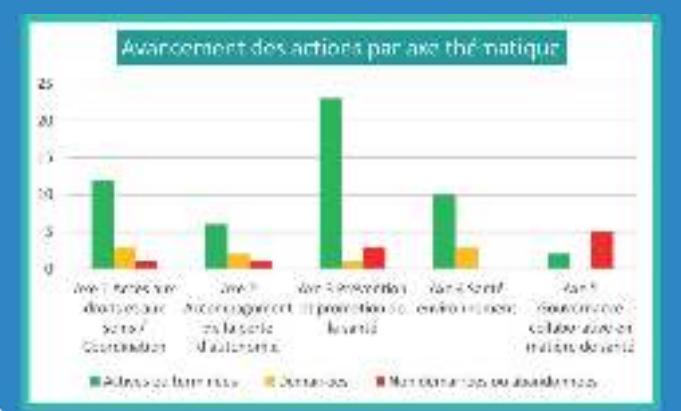
Frédérique Cérès, Service Santé Publique – Direction des Solidarités et de la Santé : f.ceres@agglo-pau.fr /06.15.74.51.91

[Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine](#) a réalisé une vidéo permettant de mieux comprendre le rôle des CLS, retrouvez-là sur la chaîne YouTube de Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine : Les contrats Locaux de Santé en Nouvelle Aquitaine, regards croisés :

<https://youtu.be/isgy4Dkk2K8?si=FWaWllt1YhhnzaXO>



Contrat Local de Santé Pau Béarn Pyrénées, où en sommes-nous ? Plus de 85 % des actions du CLS sont actives !



Qu'est-ce que le Contrat Local de Santé ?

Le Contrat Local de Santé (CLS) permet à tous les acteurs impliqués dans la politique de santé d'agir ensemble autour d'objectifs prioritaires répondant aux besoins précis des habitants du territoire. En créant une synergie entre tous les acteurs de santé locaux, le CLS agit sur les déterminants de la santé et réduit les inégalités sociales environnementales et territoriales de santé (ISETS).

Retrouvez l'intégralité du CLS sur le site pau.pf



L'évaluation à mi-parcours du plan d'action du Contrat Local de Santé Pau Béarn Pyrénées a permis de souligner que près de 85 % des actions sont déployées ou en cours de déploiement. Les pilotes d'actions restent dans leur grande majorité mobilisés et témoignent du fait que les actions menées restent d'actualité venant ainsi répondre aux besoins repérés.



Contact : Sylvie ROCHEFORT - Direction des Solidarités et de la Santé
Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées
s.rochefort@agglo-pau.fr - l.carrere@agglo-pau.fr

